

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1285

Artikel: Conseil d'État vaudois : le post partum des électeurs vaudois

Autor: Savary, Géraldine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le post partum des électeurs vaudois

Tels les rescapés du Vendée Globe, les socialistes avaient la mine heureuse de ceux qui eurent peur de sombrer dans les flots et les radicaux la mine plutôt grise en voyant leur « victoire » usurpée. Les perdants sont donc quelque fois gagnants quand la victoire est inespérée.

Qui eût cru qu'un jour, dans ce canton, la prétention des radicaux à deux sièges au gouvernement serait contestée? Si nous avions pu penser que l'élection de Joseph Zisyadis ce printemps était un accident, ou une illusion d'optique avec effet grossissant sur les nouveaux rapports de force politique dans ce canton, le bon score du candidat Pierre-Yves Maillard montre qu'on passe néanmoins de l'exception à la tendance.

Si l'on analyse les résultats par district, ceux-ci ne révèlent pas forcément un net virage à gauche, qui pourrait faire basculer le Grand Conseil lors des prochaines élections de 98; ils laissent néanmoins entrevoir, sous l'œil un peu ébahi du landerneau politique, un Vaudois qui ne se fie plus aux repères politiques traditionnels. A travers les élections de ce week end se profile un électoral beaucoup plus mouvant qu'auparavant.

Remparts assiégés

Les villes votent en partie à gauche, mais la tendance dans les campagnes devient plus floue. Les fiefs partisans ne sont plus des forteresses imprenables. L'angoisse devant l'avenir, l'instabilité croissante du monde du travail, ne touchent donc pas seulement les villes, mais s'insinuent aussi dans les campagnes. Ainsi dans le district de Moudon fief de l'UDC, des villages tels Peyres-Possens ont réservé leurs voix au socialiste Maillard ou se sont abstenus (57,9% pour Maillard, 42,1% pour Maurer, mais un taux de participation infime). Même résultat à Denezy ou à Lucens: majorité pour le socialiste, mais peu de votants.

La configuration changeante de l'échiquier politique oblige ainsi les partis à traquer l'électoral urbain et paysan, avec d'autant plus d'empressement qu'ils le sentent s'éloigner, à se rapprocher d'autant plus de la société qu'ils sont censés représenter qu'elle devient indéchiffrable. Rencontrer les citoyens et les citoyennes, «être à l'écoute des préoccupations des gens» fut le mot d'ordre du débat qui opposa les candidats, le seul programme de la radicale Jacqueline Maurer et la méthode la plus profitable envisagée par

le candidat Maillard pour présenter son programme et ses idées.

Il est évident que l'électorat absent inquiète plus que l'électorat mouvant. Cette constellation éparse et invisible tenait la vedette des commentaires de la presse. Bien sûr, les candidats en lice n'étaient pas très connus de la population vaudoise, l'importance du scrutin n'était pas très bien perçue, aucun enjeu fédéral n'accompagnait la votation cantonale. Mais l'absentéisme résulte aussi de la fragmentation des alliances traditionnelles. La plate-forme signée in extremis par les libéraux et les radicaux ne parvient pas à occulter les ambitions des uns et des autres. La gourmandise des libéraux, alléchés par l'affaiblissement du grand vieux parti, leur ambition d'occuper deux sièges au gouvernement n'ont d'égales que celles de l'UDC de retrouver le sien. Le caractère paratonnerre de la plate-forme de l'Entente a certainement répercute ses tensions jusque dans les campagnes, au cœur du canton. Quant aux socialistes, ils n'ont pas fait leur plein de voix, sans doute les doutes de certains militants à participer à cette élection ont pesé dans la balance.

Enjeux fiscaux

Reste à savoir si le deuxième tour va réveiller l'intérêt des Vaudois et des Vaudoises. Pierre-Yves Maillard, fort du soutien de toute la gauche et des écologistes, reconduit à l'unanimité par son comité cantonal va continuer d'être le porte-parole du programme de son parti: entre autres, la défense de la réforme fiscale, la mise en application d'une nouvelle péréquation intercommunale, la révision de la Constitution, la diminution du temps de travail dans la fonction publique. Quant aux radicaux, ils vont tenter de retrouver les voix UDC et surtout de ne pas perdre celles des libéraux. La campagne pour la réforme fiscale vient de commencer; la plate-forme des deux partis de droite résistera-t-elle jusqu'au 2 février aux coups de butoir des référendaires? Ainsi, un des mérites de cette élection complémentaire sera de faire sortir les partis politiques du bois pour qu'ils débattent d'un enjeu primordial pour le canton: la votation du 2 mars sur la réforme fiscale.